

IDEAM, spécialiste de l'Investissement Responsable

IDEAM, filiale d'Amundi est la première société de gestion française à s'être dédiée à l'Investissement Responsable. IDEAM est le centre d'expertise d'Amundi dans les activités de recherche et d'analyse extra-financière, de promotion et de développement des produits d'Investissement Responsable. Spécialisée dans la gestion des fonds éthiques, de partage et d'entrepreneuriat social, IDEAM est notamment en charge du montage de projets innovants autour des thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), en accompagnement des entreprises et institutions financières qui s'engagent sur la voie de nouveaux marchés liés au développement durable.

Crédit Agricole Private Equity gère le FCPR danone.communities

Crédit Agricole Private Equity, société de gestion pour compte de tiers agréée AMF, est dédiée à la prise de participations dans des sociétés non cotées. Spécialiste en entreprise et expert en investissement, Crédit Agricole Private Equity accompagne les entreprises à tous les stades de leur développement, de la création à la transmission.

En 2010, Crédit Agricole Private Equity a renforcé son engagement pour le développement durable en adhérant aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI). Cette démarche confirme la volonté de Crédit Agricole Private Equity d'agir en actionnaire responsable en intégrant les thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans sa gestion et auprès de ses participations, mais aussi dans les pratiques internes quotidiennes de la société et de l'ensemble de ses salariés.

Code ISIN	FR0010439943	FR0010440164	FR0010440156
Compartment	Monétaire Responsable S1	Monétaire Responsable S2	Monétaire Responsable S3
Date de création	29 juin 2007		
Société de gestion	IDEAM		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Devise de référence	EUR		
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro		
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution		
Périodicité de calcul de la VL	Hebdomadaire, le vendredi		
Souscription initiale minimum	1 action		
Souscriptions ultérieures maximum	1 millième d'action		
Commission de souscription	1 % maximum		
Frais de gestion maximum TTC l'an	0,3 %		
Commission de rachat maximum	0,5 %		



Crédit Photo : 1001 photos pour demain - Marie Yen

danone).communities

Pour concilier
placement prudent
& entrepreneuriat social

IDEAM
ASSET MANAGEMENT
Une société du groupe Amundi

Pour en savoir plus
danonecommunities.com

Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles complètent les informations réglementaires et notamment le prospectus simplifié tenu à disposition sur simple demande auprès d'IDEAM - Integral Development Asset Management-, société de gestion de l'OPCVM - Société Anonyme au capital de 1 500 000 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03015. Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - 449 393 180 RCS - Document édité par Amundi - Société anonyme au capital de 578 002 350 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris. CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8 000 000 euros dont le siège social est 100, boulevard du Montparnasse à Paris (75014), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 428 711 196, Date d'agrément : 29/06/2007, N° agrément : GP 00028.
Edition Avril 2010

IDEAM
ASSET MANAGEMENT
Une société du groupe Amundi

Plus qu'un placement prudent...

La sicav danone.communities s'adresse aux investisseurs qui souhaitent donner du sens à leurs investissements

La stratégie d'investissement de la sicav danone.communities gérée par IDEAM, filiale d'Amundi dédiée à l'Investissement Responsable, consiste à investir au moins 90 % de l'actif dans une sélection d'OPCVM de taux de la zone euro, privilégiant une approche "Investissement Responsable" (ISR), et au maximum 10 % dans le FCPR¹ danone.communities.

Une réponse adaptée au profil de chaque investisseur

Trois compartiments sont proposés aux investisseurs. Ils se différencient par leurs profils rendement / risque qui s'échelonnent sur trois durées minimum de placement recommandées.

- danone.communities Monétaire Responsable S1 (6 mois)²
- danone.communities Monétaire Responsable S2 (1 an)²
- danone.communities Monétaire Responsable S3 (2 ans)²

Pour chacun des trois compartiments, l'allocation entre le monétaire et l'obligataire est déterminée en fonction de l'horizon de placement cible.

¹ FCPR : Fonds commun de placement à risques
² durée minimum de placement recommandée

Concilier finance et développement durable

L'Investissement Responsable (ISR) intègre des critères extra-financiers : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, en complément de critères financiers traditionnels dans l'analyse et la sélection d'entreprises. Une vision globale des risques et opportunités des acteurs économiques permet une meilleure appréciation de leur valeur et de leur potentiel de performance à long terme.

L'ISR a vocation à privilégier les entreprises qui construisent leur stratégie en prenant en compte l'intérêt de l'ensemble de leurs partenaires et des générations futures.

...une contribution au développement d'entreprises à forte dimension sociale

Des projets sélectionnés selon une feuille de route très précise

Le FCPR danone.communities investit dans des entreprises opérant essentiellement dans des domaines d'activité pour lesquels le Groupe Danone est susceptible d'apporter son savoir-faire et son expérience.

A ce titre, les entreprises peuvent avoir pour activité la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires ou de services offrant des bénéfices pour la santé pour les consommateurs, avec un intérêt particulier pour les produits permettant de lutter contre les déficiences nutritionnelles. Les entreprises sélectionnées peuvent opérer en amont ou en aval de ces segments, comme par exemple dans la production de matières premières ou d'excipients à usage alimentaire ou dans la collecte et le traitement des emballages.

Le caractère innovant est également pris en compte dans la sélection des dossiers, ainsi que la qualité, l'expérience et la personnalité de l'entrepreneur – personne physique ou morale.

La connaissance des marchés locaux est rendue possible en s'associant à des partenaires disposant de réseaux de compétences dans les pays dans lesquels sont réalisés ces investissements.

Le FCPR danone.communities - accessible via la sicav danone.communities - soutient des projets d'entrepreneuriat social localisés notamment dans des pays émergents

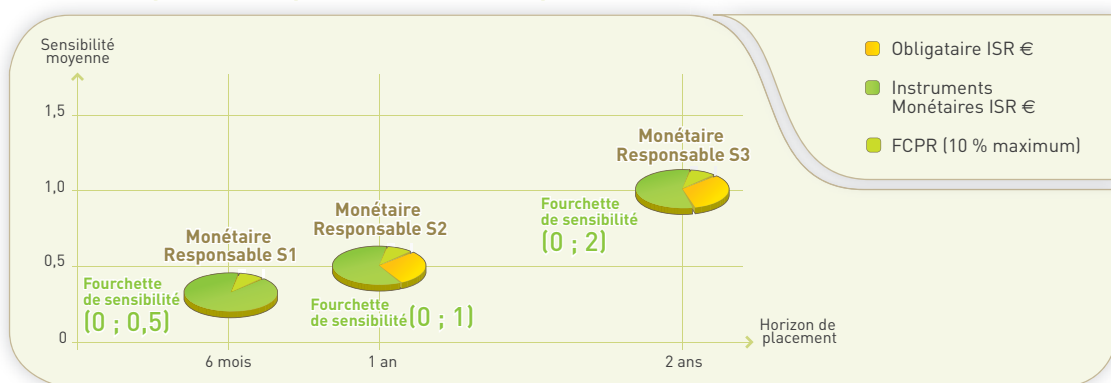
Les projets sont sélectionnés pour leur impact sociétal auprès des communautés locales. Cet impact se mesure au travers d'indicateurs tels que la contribution à la santé publique, le recul de la malnutrition, la lutte contre la pauvreté, mais aussi par des indicateurs qui prennent en compte les impacts environnementaux.

Une organisation multi-expertises

La première étape du processus d'investissement est la proposition, par le Social Innovation Committee (SIC) de Danone, de projets au Comité d'Orientation. Ce Comité est composé de représentants du Groupe Danone, qui apportent leurs connaissances en matière d'investissement en agroalimentaire, notamment dans les pays émergents, ainsi que de spécialistes aux compétences reconnues dans les investissements socialement responsables.

Les projets analysés par le Comité d'Orientation sont proposés pour approbation à Crédit Agricole Private Equity, la société de gestion du FCPR.

3 compartiments pour 3 horizons de placement



1001 Fontaines au Cambodge

Le projet "1001 fontaines" part d'un constat : au Cambodge, les habitants des campagnes n'ont accès qu'à l'eau de la mare, avec pour conséquences mortalité infantile et maladies diarrhéiques. L'association "1001 Fontaines" s'est donnée pour mission d'améliorer la santé des populations rurales en les approvisionnant de façon durable en eau de boisson totalement saine et en quantité suffisante pour couvrir leurs besoins quotidiens.

Les équipes de "1001 fontaines" ont ainsi développé un procédé de traitement de l'eau par ultra-violet alimenté par de l'énergie solaire, qui permet de tuer les bactéries présentes dans l'eau et de la rendre potable à moindre coût. Avec des projets pilotes mis en place dans 35 villages au Cambodge entre 2005 et 2009, ce système permet d'apporter à plus de 30 000 personnes, 2 litres par jour d'une eau de boisson totalement saine.

La Laiterie du Berger au Sénégal

La "Laiterie du Berger" est une entreprise familiale sénégalaise. Elle a pour but de contribuer à améliorer la situation des Peuls en leur apportant une source de revenus fixe. Dans un pays où le lait provient à 90 % de l'importation alors que 30 % des populations ne vivent que de l'élevage, "La Laiterie du Berger" a mis en place un réseau de collecte du lait frais, deux fois par jour, dans un périmètre de 50 km autour de l'usine à Richard Toll, au nord du Sénégal. Depuis son ouverture fin 2006, l'usine a permis à près de 600 éleveurs de développer une activité qui a multiplié par 3 leurs revenus. Avec un travail sur la gamme des produits et le lancement de la nouvelle marque "Dolima" (donne m'en plus) en 2009, les ventes ont été multipliées par deux.



Grameen Danone Foods au Bangladesh

Le projet "Grameen Danone Foods" au Bangladesh remonte à la rencontre en 2005 entre Franck Riboud, PDG du Groupe Danone et de Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank et depuis, prix Nobel de la Paix 2006, lorsqu'ils ont décidé de fonder une entreprise commune dotée d'un projet original : une usine de yaourts au Bangladesh avec pour mission de contribuer au développement local. Au Bangladesh, un enfant sur deux souffre de malnutrition avec en particulier des carences en micronutriments qui altèrent leur développement physique et mental. Le "Shokti +" (yaourt qui rend fort), source naturelle de calcium issu du lait, renforcé en zinc, fer, iode, vitamines est produit dans l'usine située à Bogra. Il est proposé à bas prix afin de le rendre accessible au plus grand nombre.